

**ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE**  
**DU 27 AVRIL 2009**

**TRACTANDA :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 décembre 2008 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet).
2. Comptes de fonctionnement 2008
  - Présentation
  - Rapport de la Commission financière
  - Approbation
3. Comptes d'investissements 2008
  - Présentation
  - Rapport de la Commission financière
  - Approbation
4. Comptes 2008 du Foyer St-Joseph
  - Présentation
  - Rapport de la Commission financière
  - Approbation
5. Divers

Assemblée communale ordinaire, convoquée par un avis dans la « Feuille Officielle » n° 15, dans « Le Messenger », par affichage au pilier public et par parution dans « L'Expression Villageoise ».

**Participation** : 31 citoyennes et citoyens

**M. le Syndic, Joël Brodard**, ouvre l'assemblée à 20h15 et salue les participants.  
Aucune remarque sur le tractanda.

**Nomination des scrutateurs** : MM. Nicolas Piller et Antoine Rigolet

**POINT 1.        APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2008**

Le procès-verbal n'est pas lu, il était à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune.

Aucune remarque de la part de l'Assemblée.

## **APPROBATION**

### **Vote à mains levées**

**Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2008 :**

**APPROBATION : OUI 15 / CONTREPARTIE 0**

## **POINT 2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2008**

### **PRÉSENTATION**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

**M. Philippe Kilchoer** propose de ne pas lire tout le détail des postes afin de s'arrêter sur les points principaux. Il précise également que les questions sont les bienvenues. Tous les comptes sont présentés à l'écran.

#### **0. Administration :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 645'630.00	Recettes : Fr. 227'650.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 637'876.85	Recettes : Fr. 230'286.30

#### **1. Ordre public :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 139'320.00	Recettes : Fr. 93'530.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 146'999.25	Recettes : Fr. 91'524.85

Dans le chapitre Police du feu, différence de Fr. 13'800.- représentée par l'entretien des hydrantes ; vu les conditions favorables, cet entretien nécessaire a été accéléré. Fr. 13'000.- d'imputations internes pour divers travaux exécutés par nos employés communaux.

Concernant la Justice de Paix, un montant de Fr. 9'400.- était budgétisé mais a été pris en charge par le Canton à la suite de la réunification des justices de paix. La recette de Fr. 8059.- provient du solde des comptes de la justice de paix pour des avances constituées par les communes.

#### **2. Enseignement et formation :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 1'307'250.00	Recettes : Fr. 37'560.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 1'287'473.10	Recettes : Fr. 35'523.50

Un montant de Fr. 615'760.- a été budgétisé dans les Charges, et seul le montant de Fr. 605'760.80 a été comptabilisé. Cette différence provient de notre participation aux dépenses cantonales des écoles primaires.

Une autre différence de Fr. 13'000.- apparaît dans les Services auxiliaires (écoles spécialisées). En effet, un montant trop important avait été inscrit au budget.

A préciser que ces deux montants sont des charges liées qui nous sont communiquées par le Canton.

Concernant l'administration scolaire, une imputation interne de Fr. 4'500.- a été budgétisé pour les frais d'entretien, et un montant de Fr. 18'945.- a été reporté dans les comptes.

### 3. Culte, culture et loisirs :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 218'260.00	Recettes : Fr. 78'200.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 218'588.85	Recettes : Fr. 65'200.35

Pour information, les locations de la Halle Sport & Culture ont rapporté Fr. 11'850.- en 2008.

### 4. Santé :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 367'090.00	Recettes : Fr. 21'480.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 380'398.60	Recettes : Fr. 23'992.05

On constate davantage de participation aux subventions cantonales liées aux soins spéciaux, un montant de Fr. 10'000.- de plus que prévu ayant été perçu.

### 5. Affaires sociales :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 726'350.00	Recettes : Fr. 16'000.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 679'609.70	Recettes : Fr. 19'041.00

Pour le chapitre Handicapés et Inadaptés, on constate une participation moindre à ce poste de Fr. 42'000.- que prévue au budget.

### 6. Transports et communications :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 432'540.00	Recettes : Fr. 64'050.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 603'494.80	Recettes : Fr. 149'674.90

Concernant les routes communales, une provision pour pertes sur débiteurs pour divers travaux et participations facturées a été constituée.

En 2008, il était prévu un montant de Fr. 95'000.- pour le déblaiement de la neige, et seuls Fr. 79'000.- ont été comptabilisés. Toutefois, il faut mettre ce bon résultat entre parenthèses, vu les conditions d'enneigement de cet hiver. En novembre et décembre 2008, le déneigement nous a coûté Fr. 39'582.-, et pour les mois de janvier à avril 2009, cela représente Fr. 92'057.-, soit Fr. 131'639.- au total pour l'hiver 2008-2009, alors que seuls Fr. 90'000.- étaient budgétisés.

### 7. Protection et aménagement de l'environnement :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 522'226.00	Recettes : Fr. 372'550.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 471'924.35	Recettes : Fr. 364'428.65

Concernant le chapitre de l'Approvisionnement en eau, Fr. 40'000.- de moins de dépenses que prévu au budget. Cette différence est due aux travaux d'investissement qui se réalisent actuellement dans le cadre de l'adduction d'eau.

Quant au chapitre Protection des eaux, nous avons réalisé moins de travaux d'entretien que prévu au budget.

### 8. Economie :

Budget 2008	Dépenses : Fr. 528'270.00	Recettes : Fr. 527'740.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 413'461.13	Recettes : Fr. 413'031.13

Le chapitre Forêts s'équilibre par le prélèvement d'un montant de Fr. 116'000.- dans la Réserve Forêts. Cela s'explique par le fait que les ventes de bois n'étaient pas favorables en 2008, et qu'aucune subvention ne nous a été accordée.

**9. Finances et impôts :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 899'106.00	Recettes : Fr. 4'340'370.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 1'406'617.15	Recettes : Fr. 4'859'171.78

L'amortissement supplémentaire s'élève à Fr. 320'000.-. De plus, une attribution à la réserve de Fr. 105'000.- a été effectuée pour le remplacement du télésiège. Cette attribution avait été décidée par l'Assemblée communale lors de l'approbation du budget 2008.

A noter encore qu'un produit exceptionnel d'environ Fr. 74'000.- pour un remboursement de TVA nous a été versé en 2008.

**Récapitulation des comptes de fonctionnement :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 5'786'042.00	Recettes : Fr. 5'779'130.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 6'246'443.78	Recettes : Fr. 6'251'874.51

Il résulte donc un bénéfice de Fr. 5'430.73.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

**M. Alain Geiger** relève que l'organe de révision, la Fiduciaire Jordan SA, a vérifié les comptes annuels 2008 de la Commune. Tous les documents comptables ont été mis à la disposition du réviseur, et il a obtenu toutes les réponses à ses questions. Il a souligné que les comptes de la Commune étaient sains actuellement. Toutefois, une remarque a été faite concernant la couverture de la protection des eaux, qui est insuffisante. Le réviseur a fait part de l'excellent travail du boursier communal pour la tenue de la comptabilité.

La Commission financière remercie également les Conseillers communaux, qui font un bon travail, qui n'est pas toujours facile, pour maintenir notre Commune en bonne santé.

Au vu de ce qui précède et du rapport de l'organe de révision, la Commission financière donne un préavis favorable pour l'approbation des comptes de fonctionnement 2008.

**APPROBATION**

**Vote à mains levées**

**Approbation des comptes de fonctionnement 2008 :**

**APPROBATION : OUI 22 / CONTREPARTIE 0**

**POINT 3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS 2008**

**PRÉSENTATION**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

**3. Culte, culture et loisirs :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 12'500.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 12'500.00	Recettes : Fr. 0.00

**6. Transports et communications :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 347'900.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 137'792.75	Recettes : Fr. 0.00

Un montant de Fr. 145'000.- était prévu au budget 2008 pour la réfection de la Route de Villaret. Toutefois, la Commune n'a pris en charge que le montant de Fr. 88'000.-, le solde ayant été pris en charge par les entreprises qui exploitent la gravière.

**7. Protection et aménagement de l'environnement :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 2'314'310.00	Recettes : Fr. 1'114'500.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 947'329.80	Recettes : Fr. 587'397.15

La construction du collecteur d'eaux usées de Villaret, prévu au budget, n'a pas encore été réalisé.

**8. Economie :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 34'730.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 34'726.55	Recettes : Fr. 0.00

**9. Finances et impôts :**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 23'000.00	Recettes : Fr. 70'000.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 21'287.60	Recettes : Fr. 3'169.00

**Récapitulation des comptes d'investissement**

Budget 2008	Dépenses : Fr. 2'732'440.00	Recettes : Fr. 1'184'500.00
Comptes 2008	Dépenses : Fr. 1'153'636.70	Recettes : Fr. 590'566.15

Il résulte donc un excédent de charges de Fr. 563'070.55.

*Informations diverses :*

**M. Philippe Kilchoer** présente à l'Assemblée divers chiffres, concernant l'endettement de la Commune ainsi que l'évolution de la réserve de la forêt.

Questions/Remarques

**M. Dominique Paradis** souhaite savoir comment cette réserve de la forêt a été constituée. **M. Philippe Kilchoer** précise que, à chaque année où l'exploitation des forêts dégage du bénéfice, ces bénéfices sont reportés dans la réserve. En cas de déficit, nous prélevons dans cette réserve.

**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

**M. Alain Geiger** relève que, suite au rapport de l'organe de révision, la Commission financière donne un préavis favorable pour l'approbation des comptes d'investissements 2008.

**APPROBATION**

**Vote à mains levées**

**Approbation des comptes d'investissements 2008 :**

**APPROBATION : OUI 20 / CONTREPARTIE 0**

**POINT 4. COMPTES 2008 DU FOYER ST-JOSEPH**

**PRÉSENTATION**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à **M. Dominique Perroud**, Directeur du Foyer St-Joseph.

L'année 2008 a été une bonne année. Le taux d'occupation est de 98.97%.

Les comptes 2008 sont présentés à l'écran et commentés par **M. Dominique Perroud**.

Deux investissements étaient prévus en 2008, à savoir le changement des stores toiles de la terrasse, pour lequel le budget a été respecté, ainsi que l'achat d'un nouveau séchoir à linge équipé d'une pompe à chaleur, mais cela n'existe pas encore au niveau industriel ; dès lors, un séchoir à linge traditionnel a été acheté.

L'autolaveuse a dû être remplacée, alors qu'elle n'était pas prévue au budget, de même que la centrale électronique de la ventilation. Ces deux équipements étaient en place depuis le début.

**M. Dominique Perroud** précise que cela correspond à notre manière de fonctionner, où nous préférons ne pas changer des équipements simplement parce qu'ils arrivent en bout de course. Nous attendons toujours qu'ils lâchent, avec pour conséquence de mettre l'Assemblée un peu devant le fait accompli pour des changements d'équipement qui n'étaient pas prévus.

**M. Dominique Perroud** donne ensuite connaissance de quelques chiffres concernant les résidents et le personnel.

Des réserves ont pu être constituées pour un montant de Fr. 326'671.80. Après constitution de ces réserves, l'exercice donne un excédent de produits de Fr. 5'894.70.

Questions/Remarques

Aucune question de l'Assemblée.

**RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

**M. le Syndic, Joël Brodard**, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

**M. Alain Geiger** relève que l'organe de révision, la Fiduciaire Jordan SA, a vérifié les comptes annuels 2008 du Foyer St-Joseph. Tous les documents comptables ont été mis à la disposition du réviseur, et il a obtenu toutes les réponses à ses questions. L'organe de révision a relevé la bonne santé financière du Foyer, ainsi que le très bon travail effectué par M. Perroud.

Comme le rapport de révision le recommande, la Commission financière préavis favorablement l'approbation des comptes 2008 du Foyer par l'Assemblée communale.

**APPROBATION**

**Vote à mains levées**

**Approbation des comptes 2008 du Foyer St-Joseph :**

**APPROBATION : OUI 20 / CONTREPARTIE 0**

**POINT 5. DIVERS**

Intervention de M. Nicolas Brodard – Investissements

**M. Nicolas Brodard** souhaite savoir pourquoi tous les investissements prévus au budget 2008 n'ont pas été réalisés. **M. Philippe Kilchoer** répond que, en raison des conditions météorologiques de cet hiver, les investissements relatifs au réseau d'eau ont pris beaucoup de retard.

Intervention de M. Dominique Paradis – Maison de Ville

**M. Dominique Paradis** demande où en est le projet de la Maison de Ville. **M. le Syndic, Joël Brodard**, répond que ce projet est en attente pour l'instant, d'autres investissements devant être réalisés avant.

Intervention de M. Antoine Gaillard – Bluewin TV

**M. Antoine Gaillard** se réfère à la discussion intervenue lors de la dernière Assemblée, concernant Bluewin TV, et il aimerait savoir où en est ce dossier.

**M. le Syndic, Joël Brodard**, répond que, à la suite de la question de divers citoyens lors de la dernière Assemblée, des contacts ont été pris avec Swisscom, et une proposition de leur part nous est parvenue. Swisscom va desservir la Commune de La Roche en 3 étapes. La 1<sup>ère</sup> étape concerne un rayon de 750 m depuis le bâtiment de la Laiterie, où se situe le coffret Swisscom. Cette 1<sup>ère</sup> étape est prise en charge par Swisscom, sans frais pour la Commune, et devrait se réaliser assez rapidement. Des transactions sont en cours actuellement avec la Société de Laiterie, propriétaire du fonds. La 2<sup>ème</sup> étape couvre un rayon de 1'500 m, toujours depuis le même coffret, mais serait à charge de la Commune de La Roche, pour un coût de Fr. 209'000.-. Le Conseil communal a décidé que cet investissement n'était pas une priorité pour le moment.

**M. Antoine Gaillard** constate toutefois que les habitants à l'extérieur des 750 m ne sont pas concernés. Pour sa part, **Mme Olga Kilchoer** demande si le montant de Fr. 209'000.- est prévu au budget. **M. le Syndic, Joël Brodard**, communique que ce montant n'a pas été inscrit au budget actuellement, car nous n'avons pas les moyens, d'autres investissements devant être réalisés auparavant.

**M. Philippe Kilchoer** souhaite apporter quelques précisions supplémentaires. Concernant la 1<sup>ère</sup> étape, Swisscom prévoit d'installer un nouveau central à proximité de la Laiterie, et cela correspond à 750 m de câbles. Les habitants étant dans ce rayon auront la possibilité de recevoir Bluewin TV en haute définition et de bénéficier d'une connexion Internet 20 Mb / sec. Ceux qui se trouvent dans un rayon de 1'500 m pourront bénéficier d'une connexion Internet 8 Mb/sec et pourront recevoir Bluewin TV standard. Ceux qui se trouvent dans un rayon de 2'100 m pourront bénéficier d'une connexion Internet 8 Mb/sec garantie mais ne pourront pas recevoir Bluewin TV standard. Quant à la 2<sup>ème</sup> étape, elle coûterait environ Fr. 209'000.- et desservirait environ le 95% des ménages connectables, mais n'a pas été budgétisée.

**M. Philippe Kilchoer** apporte encore quelques renseignements à **M. Dominique Perroud**, qui parle du projet fribourgeois dont on a entendu parler dans la presse.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h50.

Joël Brodard  
Syndic

Ariane Menoud  
Secrétaire